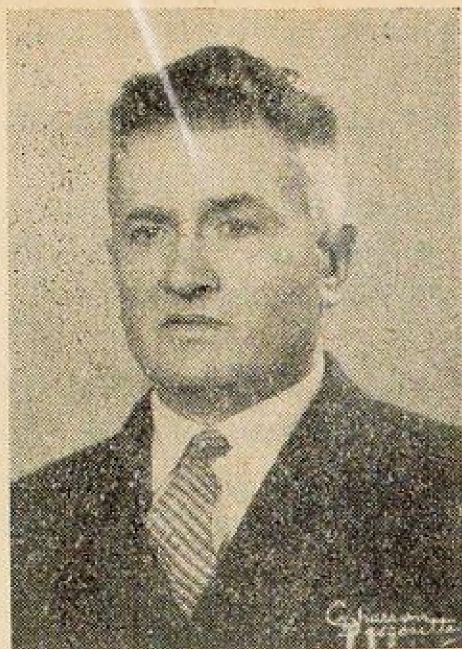


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté, Egalité, Fraternité

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

ARRONDISSEMENT DE LA TOUR-DU-PIN

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

CHERES ELECTRICES, CHERS ELECTEURS,

Bien décidé à soutenir par mon action et mon travail la Ve République, j'ai accepté d'être candidat aux élections législatives du 23 novembre dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin, et je viens, avec mon franc-parler, solliciter vos suffrages.

Laissant à d'autres la tentation de céder à une flagornerie très électorale, qu'il me soit permis cependant de rendre un hommage sincère au Général de Gaulle, qui n'a pas hésité à mettre au service de la République et de la France son immense prestige. Il nous a donné sagement un nouvel outil — la Constitution que vous venez d'approuver par votre « oui » - qui doit nous permettre de forger notre avenir.

Mais à quoi servirait-il, je vous le demande, si nous devions retrouver dans les gouvernements de la France des hommes qui, sous **des étiquettes camouflées,** ne représenteraient pas autre chose que certains partis politiques qui reflètent bien les combinards de la IVe, dont le bilan de faillite est celui que vous connaissez :

— Scandale des vins, scandale des piastres, scandale des généraux, et j'en passe.

— Piston et injustice permettant de caser dans de bonnes places les amis ou les copains politiques souvent incompétents.

— Fiscalité injuste et trop lourde qui pénalise les travailleurs, pèse lourdement sur les prix, décourage les commerçants et artisans.

— Injustice sociale pour les travailleurs de la terre considérés comme les serfs de la nation.

— Dispositions financières draconiennes qui ont mis notre industrie en difficulté, et spécialement les tisseurs à façon, dont certains déjà ont dû fermer leurs portes et licencier du personnel.

— Ruine et misère des petits épargnants, abaissement constant du pouvoir d'achat du travailleur.

Bilan sinistre, vous en conviendrez, résultat de cette politique de facilité qui nous a valu de 1945 à 1951 avec le Tripartisme (Socialistes, Communistes, M.R.P.) six dévaluations et une augmentation de **600** % des prix ; et de 1956 à 1957, avec le Front Républicain, une augmentation de 10 % des prix, une dévaluation et l'épuisement de nos réserves de devises. Faut-il rappeler l'expérience Guy Mollet qui a croqué en 17 mois 1.700 millions de dollars en caisse, voté 800 milliards d'impôts nouveaux, augmenté les dépenses publiques de 1.300 milliards, dont 900 milliards en dépenses de fonctionnement.

Bilan sinistre, oui, qui a conduit le pays au 13 mai et, sans le concours du Général de GAULLE, le pays allait connaître la terreur d'une révolution qui aurait saccagé nos biens, brisé nos familles et notre civilisation, et tout cela se serait terminé par le régime de Moscou, avec le traitement qu'ont connu ces braves ouvriers de Hongrie.

Eh bien, chères Electrices et chers Electeurs, c'est contre ce bilan de faillite et ces scandales que je désire lutter, et bâtir avec vous une vraie et belle République.

Je suis un républicain convaincu, mais je n'admets pas que la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » soit sabotée.

Pour atteindre cet objectif :

Je combattrai l'Etatisme, le dirigisme sous toutes ses formes, le collectivisme paralysant et ruineux L'Etat doit être un coordinateur, un contrôleur (en aucun cas, il ne doit concurrencer les activités libres.

Je travaillerai

— à promouvoir une réforme fiscale, Basée sur l'Impôt à la Base, celui-ci ne pénalisant plus l'effort, libérant le travail humain ;

— à établir la justice fiscale et l'égalité fiscale en supprimant les privilèges exorbitants dont bénéficient certaines coopératives d'Etat ; à intéresser les travailleurs à la prospérité des entreprises ;

— à protéger le salarié contre le chômage par l'institution du salaire garanti ;

— à opérer une très large décentralisation économique et administrative ;

— à donner à l'agriculture l'égalité dans tous les domaines en améliorant l'organisation des marchés, en développant son enseignement, en lui donnant une protection sociale et une caisse de calamité agricole, en développant les exportations, sources de devises indispensables à notre expansion ;

— à poursuivre la construction de 300.000 logements par an ;

— à rechercher la paix entre les hommes par un désarmement général et contrôlé ;

— à faire la paix en Algérie par l'institution d'une Communauté franco-musulmane dans l'égalité des droits et des devoirs.

Dans le cadre de ce programme, je crois pouvoir servir mon pays et l'arrondissement de la Tour-du-Pin, comme j'ai servi ma commune et mon canton de Morestel.

Pendant 12 années de mandat municipal et de conseiller général, j'ai toujours été accueillant, sans passion ni rancune, j'ai condamné tout esprit sectaire, à cet effet, je rends un hommage particulier à mes Conseillers municipaux, pour l'appui et la confiance qu'ils m'ont accordés.

C'est avec foi et ardeur que j'ai conduit les destinées des différentes collectivités ou syndicats que j'ai l'honneur de présider.

C'est avec le même dynamisme que je représenterai l'arrondissement de la Tour-du-Pin, si vous m'accordez votre confiance.

Je me présente à vos suffrages par idéal et par devoir civique, et non par ambition ou intérêt, si vous m'élisez prochainement, je devrai modifier considérablement mon entreprise, qui a prospére par mon travail, celui de mon épouse et de bons et anciens ouvriers qui sont pour moi des amis, pour qui j'ai grande reconnaissance et beaucoup de considération.

Chers Concitoyens, je suis un homme neuf, libre, indépendant, qui n'a cessé de combattre les scandales et la politique de facilité de la 4e République qui a failli dégoûter les Français d'être républicains.

Je me permets de vous rappeler que voter utile dès le premier tour est un grand devoir. Si vous le faites, le succès est proche, et ensemble nous travaillerons pour une République meilleure et pour la défense de nos libertés.

Le Candidat : **François PERRIN**

Candidat Républicain Indépendant
Conseiller Général, Maire de Morestel

Secrétaire du Conseil Général
Membre de la Commission Départementale
Président Départemental d'Habitat Rural
Président du Syndicat des Marais de Morestel

Président du Syndicat Cantonal de Cylindrage
Président de l'Hospice des Vieillards Cantonal
Délégué à l'assurance Grêle des Planteurs de Tabac

Suppléant : M. René BRUTILLOT, notaire, maire de Virieu.

Lettre d'Aimé PAQUET, député

Mesdames, Messieurs,

Vous m'avez élu en 1951 par 33.000 voix et en 1956 par 51.000 voix.

Je n'ai cessé de combattre pendant ces 7 années le régime d'Assemblée qui nous a valu le désordre et la guerre et la politique de facilité qui a ruiné les humbles de ce pays.

Au moment de nous séparer, fort de la confiance que vous m'avez témoignée, je me permets de vous recommander de voter pour François PERRIN.

Est-il besoin de vous le présenter ? Qui ne connaît pas dans votre circonscription le brillant et bouillant Maire de Morestel ?

J'attache une très grande importance au curriculum-vitæ d'un candidat. L'étiquette politique ou la doctrine seront d'autant plus valables que le candidat sera un homme honnête et un homme de caractère, que l'on puisse juger d'après son passé dans le cadre de sa vie familiale, professionnelle et politique.

A cet égard, et plus que d'autres peut-être, François PERRIN mérite votre confiance totale.

Il est né en 1914 de parents cultivateurs, dans la commune du Bouchage. Il est âgé de 6 ans lorsque son père décède. Il est élevé par sa mère dans le culte du travail et de l'honnêteté.

Après de courtes études, il fait un séjour de 5 ans dans la commune des Avenières où il apprend son métier d'ouvrier en bâtiment. Il fait son service militaire de 2 ans et ensuite il s'installe en qualité d'artisan et d'entrepreneur en maçonnerie.

Le 27 août 1939, il est appelé au service de la patrie. Il est fait prisonnier pendant un mois. Il revient chez lui en août 1940, pour se remettre à l'ouvrage. Il fonde sa famille, constituée à l'heure actuelle de 4 enfants qui font le bonheur de son foyer.

La carrière politique de PERRIN, la voici :

Il débute en 1946. Il est élu au premier tour Conseiller municipal de sa commune natale du Bouchage, et devient premier adjoint.

En 1948, élu pour la 2e fois Conseiller municipal au premier tour, il devient Maire.

En 1949, il est élu Conseiller Général du Canton de Morestel, avec 1.600 voix de majorité.

En 1953, il est élu Conseiller et Maire de Morestel, au premier tour, avec 3 listes en compétition.

En 1955, il est élu pour la 2e fois Conseiller général du canton de Morestel, au premier tour, avec 3 candidats en présence et une majorité de 1.100 voix.

PERRIN, comme vous le voyez, appelle le succès, car c'est un réalisateur, c'est un dynamique et c'est un homme qui ne met pas son drapeau dans la poche : les électeurs aiment cela !

Président du Syndicat des Marais de Morestel, Président du Syndicat cantonal de Cylindrage Président de l'Hospice des Vieillards, Délégué à l'assurance grêle des planteurs de tabac, PERRIN multiplie ses activités dans tous les domaines. Il est aussi président départemental de l'habitat rural. Je le vois travailler au Conseil Général, je vous assure qu'il ne reste pas inactif ! Il est d'ailleurs secrétaire du Conseil Général depuis 1949, et il vient d'être élu membre de la Commission Départementale.

Que vous dire de plus, Mesdames, Messieurs, sinon qu'en cette période où l'action est une nécessité, il nous faudrait des François PERRIN, dans un grand nombre de circonscriptions ! Je compte que, très nombreux, vous lui apporterez vos suffrages.

Je ne terminerai pas sans rendre hommage aux éminentes qualités du suppléant de PERRIN : Me René BRUTILLOT, notaire, maire de Virieu, qui est un homme jeune, loyal, sportif et dynamique.

Je rappelle que PERRIN et BRUTILLOT ont adopté, avec moi, la position sous réserves du **oui** au referendum.

En vous remerciant de ce que vous ferez, je vous prie de croire en mes bons sentiments.

Vu : Le Candidat

Aimé PAQUET, Député de l'Isère.

Imp. Max PERRIN - Les Avenières, Novembre 1958